

# La Chine réduira la pollution au mercure alors qu'un traité international entre en vigueur

Dossier de la rédaction de H2o  
August 2017

La Chine prendra des mesures pour réduire la pollution au mercure alors qu'un traité international anti-mercure est entré en vigueur le 16 août. Le pays interdira l'exploitation des nouvelles mines de mercure à partir de ce jour et supprimera progressivement les mines existantes d'ici au 16 août 2032, a indiqué le ministre de la Protection de l'environnement dans un communiqué. La Chine réduira l'utilisation du mercure dans un certain nombre de produits et de processus dont les thermomètres au mercure et les tensiomètres au mercure à partir de 2026.

La Convention de Minamata sur le mercure est un traité international adopté en 2013 pour protéger l'environnement contre les effets négatifs du mercure. La Chine a été l'un des premiers pays à signer la convention, qui a été appelée Minamata, du nom de cette ville du Japon où le rejet de mercure dans les eaux usées industrielles a empoisonné des milliers de personnes. La convention reconnaît les leçons essentielles qui ont été tirées de ce drame et la nécessité d'éviter de tels événements à l'avenir. D'après Zhao Yingmin, vice-ministre de la Protection de l'environnement, bien que le mercure soit d'un usage répandu dans différents domaines, son rejet dans l'environnement a des conséquences graves pour la santé. La Chine produit et utilise beaucoup de mercure, et tenir cet engagement de lutte contre la pollution qu'il gèrera sera une tâche ardue, a précisé M. Zhao. Rechercher des alternatives aux produits utilisant le mercure et aux technologies sans ou à faible teneur en mercure est dès lors une priorité absolue.

Xinhuanet